

**PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE
DETACHEMENT DEROGATOIRE DES BOETH**

organisée par le Centre de Gestion de la Haute-Savoie

Une session de la commission de détachement dérogatoire des BOETH, organisée par le Centre de Gestion de la Haute-Savoie s'est réunie le 25 juin 2025, à Annecy.

La séance est ouverte à : 10 H 00
La séance est clôturée à : 11 H 05

Composition de la commission :

- Mme Nathalie COMBARET _____, **Présidente de la commission**
(le Président du CDG 74 ou la personne qu'il désigne)
(appartenant au moins à la catégorie hiérarchique du cadre d'emplois
auquel le recrutement donne accès)
- Mme Anne FAUCONNET _____, **Personnalité compétente dans l'insertion professionnelle
des personnes en situation de handicap**
(désignée par le Président du CDG 74)
- Mme Isabelle CARLIER _____, **Représentante RH de l'ESAAA**

Après étude des dossiers et audition des candidats, la commission propose au détachement les agents figurant sur la liste ci-dessous, dressée pour chaque collectivité par ordre alphabétique :

- Ecole Supérieure d'Art Annecy Alpes :

Nom	Prénom
BONNARD - HARLOT	Florence

Fait à Annecy, le 25 juin 2025 à 11 H 05

SIGNATURE des membres de la commission :

- La Présidente de la commission, Nathalie COMBARET :

- La personnalité compétente en insertion, Anne FAUCONNET :

- La représentante RH de la collectivité, Isabelle CARLIER :

Affiché dans la Collectivité (ou publié sur le site internet de la Collectivité) le :

Publié sur le site internet du CDG 74 le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.